

# La vie Monétéronne

**BULLETIN MUNICIPAL - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »**

## Edito

Dessin offert par Lisa

Communiquer, échanger....

Le terme « communication » provient du latin « communicare » qui signifie « mettre en commun ». Depuis la nuit des temps, les hommes et femmes se servent de la communication pour échanger, décider, transmettre des informations, des besoins, des opinions, des idées.

Communiquer signifie bien plus que parler et écouter : comprendre et interpréter font aussi partie intégrante de la communication.

Il existe plusieurs façons de communiquer et nous n'avons pas tous la même facilité à le faire ; il y a les charismatiques, qui font ça avec aisance, et qui n'hésitent pas à prendre la parole (même quand ils n'ont rien à dire !) et il y a aussi les personnes réservées qui n'osent pas mais qui ont pourtant autant de choses à exprimer que leurs voisins, et souvent plus intéressantes....mais qu'importe la forme tant que nous avons le fond.....

Alors le plus important quand vous avez une question ou une difficulté, un projet ou un besoin : communiquez pour éviter tout quiproquo... Dans ces temps modernes, beaucoup de moyens sont à notre disposition, ainsi n'hésitons pas à créer du lien social et à aller vers les autres.

Nous souhaitons par ce bulletin qu'il y ait un échange avec les habitants de Monestier de Clermont. La nouvelle équipe municipale est à l'écoute de vos idées et de vos remarques. N'hésitez pas à nous rejoindre sur la commission communication qui est ouverte à tous ou à nous contacter par mail : [lvn@monestierdeclermont.fr](mailto:lvn@monestierdeclermont.fr)

Pour conclure je déformerai un peu la citation de Gustave Parking et dirai : « qu'il vaut mieux ouvrir sa bouche pour dire une bêtise plutôt que de la fermer et de la laisser se faire ».

Chrystel Riondet, 1ère adjointe

## Dates des Prochaines Commissions Municipales ouvertes :

### **SPORTS – ASSOCIATIONS :**

Prochaine réunion : Jeudi 26 juin à 20h30

### **ANIMATION – CULTURE :**

Prochaine réunion du Comité d'Animation :  
Mardi 10 juin 20h30 salle des associations

### **URBANISME – PATRIMOINE :**

Prochaine réunion : Jeudi 17 juillet à 20h15

### **VOIRIE – TRAVAUX – TRANSPORTS :**

Prochaines réunions (en mairie):

- « Embellir le village » : Jeudi 19 juin à 16h

- « Voirie... » : mardi 29 juillet 2014 à 20h30

### **CONSEIL MUNICIPAL :**

Prochaine réunion : Lundi 16 juin à 20h

(NB : Suite à doublon avec la ComCom, nous avons dû changer les dates...)

## **Dans ce numéro :**

- Elections à la Communauté de Communes → Page 2
- Vie Communale : Le Budget → Pages 2 à 4
- Vers un Nouveau Comité d'Animation → Page 5
- Nouveauté sur le marché → Page 5
- Ouverture de la Piscine → Page 5
- Embellir notre village → Page 5
- La Parenthèse du Trièves ouvre ses portes → Page 6
- Le SEL s'est endormi : réveillons-le ! → Page 6
- Le dispensaire animalier → Page 6
- Nos amies les abeilles → Page 6
- Les Rendez-vous du mois de juin → Page 7
- Le temps des balades ... → Page 8
- ... et des petits plats d'été → Page 8

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - [mairie@monestierdeclermont.fr](mailto:mairie@monestierdeclermont.fr) / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h

Au lendemain des élections municipales, des réunions ont eu lieu au sein des 2 grandes tendances de pensée du Trièves, ainsi qu'un certain nombre d'échanges et de réunions entre les 2 groupes. Il a été proposé par le groupe conduit par Guillaume Gontard d'accepter la candidature unique de Jérôme Fauconnier, de ramener le nombre de vice-présidences à 7 et de les baser sur les compétences, de partager équitablement l'exécutif, de doter la communauté de communes d'un règlement intérieur permettant notamment l'ouverture de l'ordre du jour. Ces propositions ont été rejetées par le groupe conduit par Frédérique Puissat.

Dans ce contexte, les 41 délégués communautaires (dont 21 siégeant pour la première fois) se sont réunis pour l'élection du président et des vice-présidents.

Extraits de l'article du Dauphiné Libéré du 2 mai 2014 :

*" Deux candidats se sont déclarés pour la présidence de la CCT. Jérôme Fauconnier, maire d'Avignonet, s'est présenté sous le signe du rassemblement : « j'ai été sollicité pour présenter une candidature qui puisse concilier les différentes sensibilités de notre territoire, en dehors de tout clivage fondé sur des querelles historiques et des inimitiés personnelles »*

*Guillaume Gontard, maire du Percy, a lui aussi mis avant cette formidable aventure qui ne peut être que partagée. La candidature unique de Monsieur Fauconnier a été présentée à son groupe mais « cet accord n'a pu aboutir » a regretté l'élu du Percy, ajoutant que seulement 3 vice-présidences leur ont été ouvertes. « Alors ce soir, allons-nous choisir entre une confrontation stérile camp contre camp avec des vice-présidences brandies comme des carottes, ou la voie de la raison? »*

*Au terme des 6 heures de réunion, c'est bien la confrontation qui s'est imposée. A l'issue du dépouillement, M. Fauconnier a été élu par 24 voix (17 pour M. Gontard). Le résultat s'est répété quasiment à chaque vote, symbole d'une fracture au sein de l'assemblée. Puis, pour 6 des 8 vice-présidences, deux candidats, l'un de chaque groupe, se sont affrontés...*

*A 0h25, l'élection du 8e vice président a sonné comme une délivrance... ou presque. Guillaume Gontard a tenu à s'exprimer : « une partie du territoire a décidé de travailler seule. » Monsieur Viallard a enfoncé le clou : « nous sommes plus divisés que jamais ». Plutôt que de répondre, Jérôme Fauconnier, le nouveau président, a opposé un silence monacal..."*

Les vice-présidents élus :

Gérard Dangles (Mens) à l'économie et à l'agriculture ; Christophe Drure (Roissard) à l'environnement et aux ressources naturelles ; Guy Percevault (Saint Maurice en Trièves) à la vie scolaire et associative ; Daniel Niot (St Martin de la Cluze) à l'urbanisme ; Victor Vecchiato (Cordéac) au personnel et aux finances ; Jean Paul Mauberret (Mens) à la culture ; Frédérique Puissat (Château Bernard) à l'enfance et la jeunesse ; Alain Rougale (Gresse en Vercors) au tourisme.

## Vie Communale : Le Budget

*Nous sommes conscients que le budget est un dossier souvent difficile à comprendre. Aussi, nous avons tenté d'en simplifier l'accès par quelques graphiques, assortis de notes succinctes.*

*Pour toutes questions complémentaires, nous sommes à votre disposition, vous pouvez vous adresser en mairie.*



Budget communal : notions de base

*Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.*

*C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.*

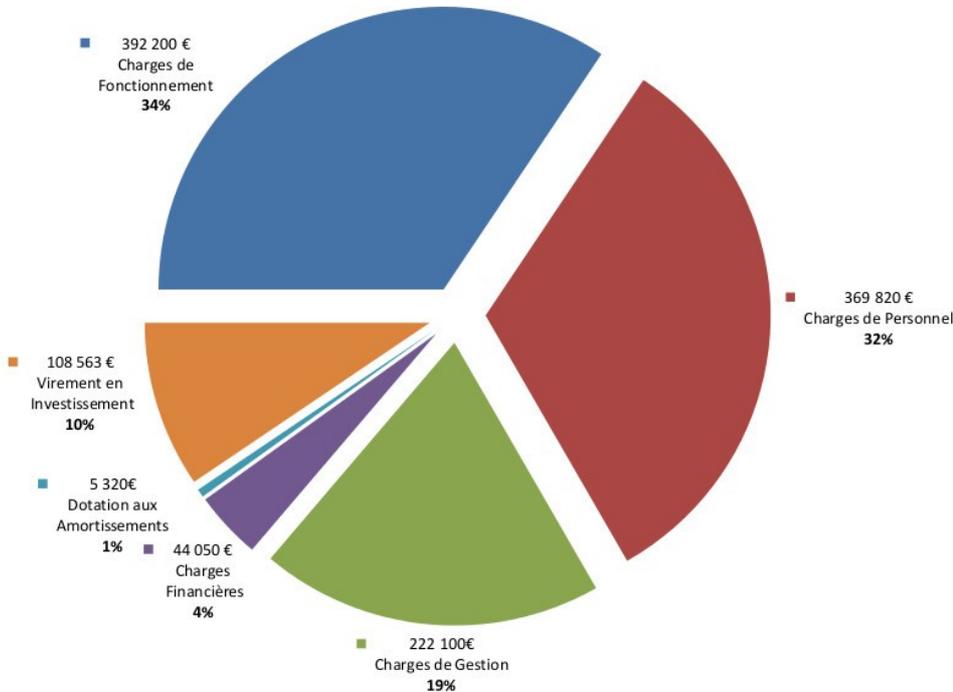
*C'est un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.*

**Principe de l'équilibre budgétaire**

Le principe budgétaire le plus important est celui de l'équilibre budgétaire. Pour être en équilibre réel, le budget doit remplir trois conditions :

- L'équilibre doit être réalisé aussi bien pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement
- Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère.
- Le remboursement de la dette en capital doit être couvert par des ressources définitives de la section d'investissement (à l'exclusion des ressources d'emprunt).

**BUDGET de FONCTIONNEMENT - DEPENSES 1 142 053 €**

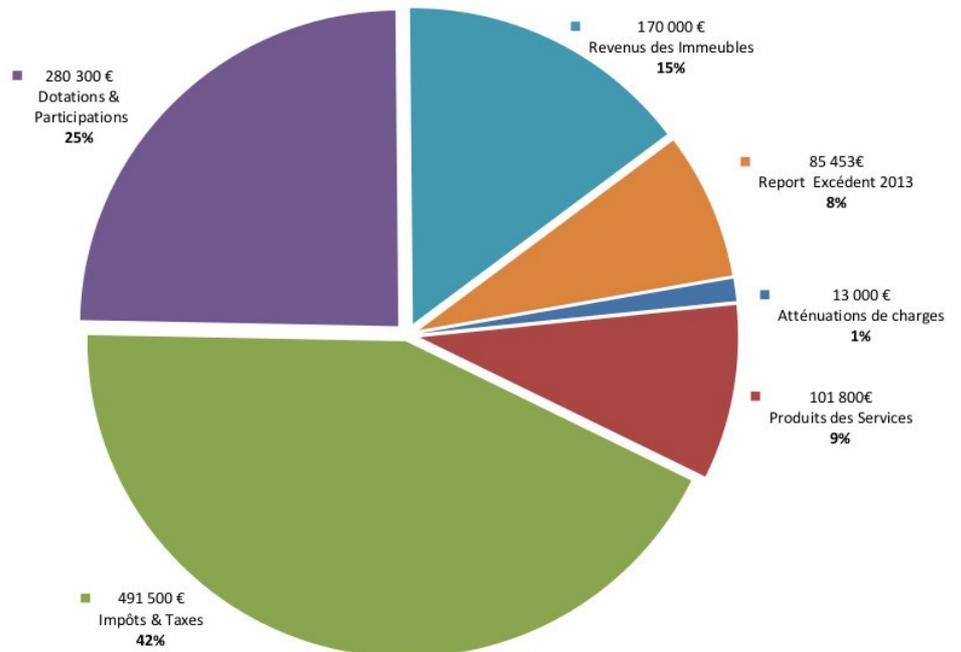


- Budget de fonctionnement**  
**Dépenses : 1 142 053 €**
- Les charges de fonctionnement, 34% des dépenses (électricité, entretien, maintenance, assurance, fourniture ...)
  - Les charges de personnel, 32% des dépenses (salaires et charges des employés communaux)
  - Les charges de gestion, 19% des dépenses (communauté de communes, CCAS, indemnités...)
  - Le virement en investissement, 10% des dépenses (solde entre les dépenses et les recettes de fonctionnement affecté à la section d'investissement)
  - Les charges financières, 4% (intérêts d'emprunts)
  - Les charges d'amortissements, 1% des dépenses

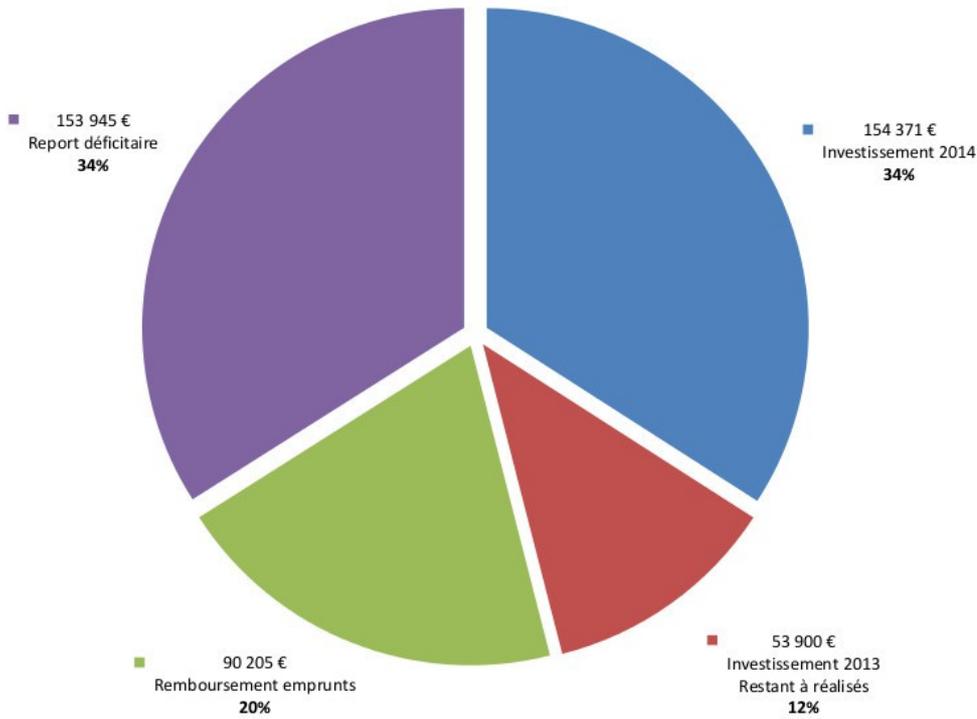
**Budget de fonctionnement**  
**Recettes : 1 142 053 €**

- Impôts et taxes, 42% des recettes (taxes foncière et d'habitation, droit de place)
- Dotations et participations, 25% des recettes (dotation : état, solidarité rurale, de compensation...)
- Revenus des immeubles, 15% des recettes (locations appartements communaux)
- Produits des services, 9% des recettes (coupes de bois, camping, piscine ...)
- Report excédent, 8% des recettes (excédent 2013)
- Atténuations de charges, 1% des recettes (remboursement de l'Etat sur contrat aidé)

**BUDGET de FONCTIONNEMENT - RECETTES 1 142 053 €**



## BUDGET d' INVESTISSEMENT - DEPENSES 452 421 €



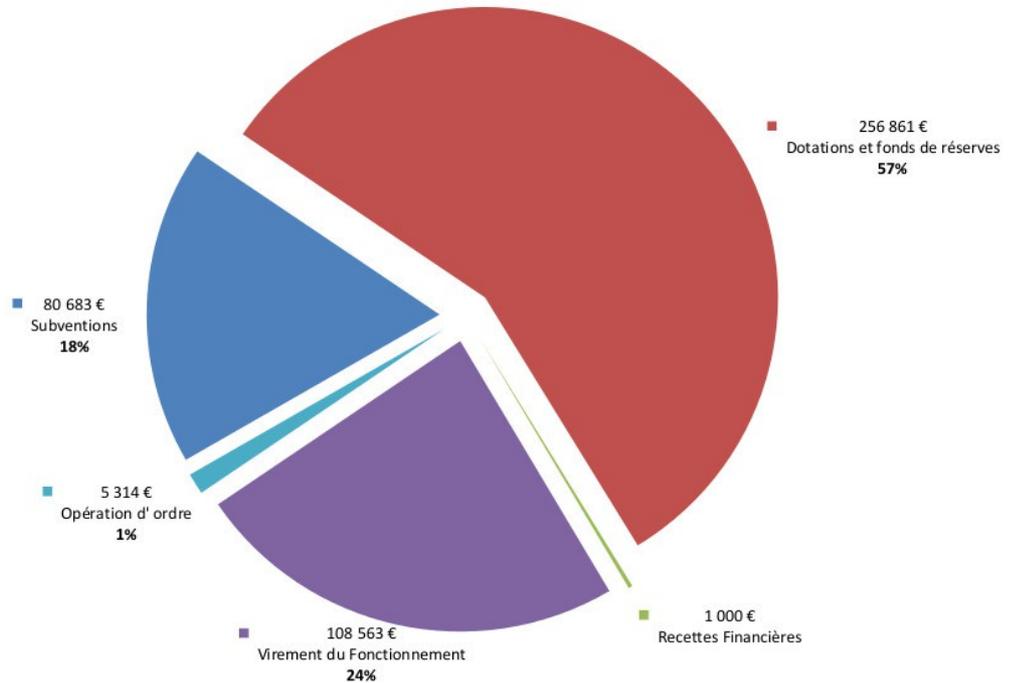
### Budget d'investissement Dépenses : 452 421 €

- Report déficitaire, 34% des dépenses (solde de report année précédente)
- Investissement 2014, 34% des dépenses
- Remboursement des emprunts, 20% des dépenses
- Investissement 2013, 12% des dépenses (investissement restant à réaliser)

### Budget d'investissement Recettes : 452 421 €

- Dotations et fonds de réserves, 57% des recettes (réserves, FCTVA, TLE)
- Virement de la section de fonctionnement, 24% des recettes
- Subventions, 18% des recettes (état, région, CG38)
- Opération d'ordre, 1% des recettes (dotations aux amortissements)

## BUDGET d' INVESTISSEMENT - RECETTE 452 421€



### Les investissements 2014 sont répartis sur trois opérations :

- Bâtiments communaux : 24 262 €
- Voirie : 45 022 €
- Terrains et matériels : 31 164 €

Didier Jaussent, 2ème adjoint.

## Vers un nouveau Comité d'Animation

Mercredi 14 mai, l'association *Tourisme Animation Monestier (Tam Tam)* issue de l'ancien Syndicat d'Initiative, a présenté son bilan d'activité restreint, son budget parfaitement sain et son désir de céder son activité et son solde bancaire à une nouvelle association qui souhaiterait animer avec motivation la vie de notre village.

A une exception près, tous les habitants présents se sont spontanément proposés en tant que membres actifs de la nouvelle structure. Après un temps d'hésitation, cette nouvelle association a trouvé deux co-présidents : Gregory Perli et Jean Pierre Godefroy, et sa trésorière : Edith Bert, qui assureront la transition de l'ancienne structure vers la nouvelle. L'équipe municipale s'est posée en soutien logistique au démarrage de ce Comité d'Animation tout neuf, lui offrant ainsi du temps pour étoffer son bureau .

Une nouvelle réunion a eu lieu le 27 mai, qui a permis de nommer Bernard Gris trésorier adjoint, Sandrine Bergeron a été élue secrétaire et Caroline Fiorucci secrétaire adjointe. Le bureau est aujourd'hui au complet, et de nouveaux volontaires se sont proposés en tant que membres actifs, qui sont à présent une trentaine. La nouvelle-née possède donc déjà un potentiel non négligeable de bras, ce qui est de très bon augure.

Tout en poursuivant les démarches administratives qui lui permettront de mettre à jour son statut associatif, le nouveau Comité d'Animation a d'ores et déjà pris en main les animations à venir :

- Lors du spectacle de Trièves en Scène le 29 juin prochain : gestion des entrées et de la buvette.
- Pour le feu d'artifice du 13 juillet : la mairie s'occupe de réserver le feu d'artifice et BO animation, et le Comité d'Animation tiendra la buvette. Le Conseil Jeune sera sollicité pour distribuer les lampions, qui sont fournis avec le feu.
- Une réflexion est en cours pour l'organisation du vide grenier qui pourrait se faire en collaboration avec une autre association. Il en va de même pour le marché de Noël.

La prochaine réunion du Comité d'Animation aura lieu le 10 juin à la Salle des Associations à 20h30, vous êtes les bienvenus.

## Nouveauté sur le marché 😊

A partir du dimanche 15 juin, les producteurs locaux s'installeront sur la place de l'Hôpital avec leurs produits fraîchement récoltés. Faites leur bon accueil.

## Ouverture de la Piscine : 11h - 14h et 15h - 19h

Comme chaque année avec l'arrivée de l'été, la piscine va ouvrir ses portes : les week-ends des 14 et 15 juin, les 21 et 22 juin, puis tous les jours à partir du 28 juin jusqu'au dimanche 31 août, nous allons tous retrouver les joies de l'eau avec diverses activités proposées par le maître nageur :

Lundi et mercredi : aquagym / Mardi : palmes / Vendredi : leçons particulières  
Cette année, nous affichons quelques modifications dans les tarifs :

### Tarif 2014 Piscine :

**Enfants** : 1,5 € matin ou après-midi, 13€ carte de 10 entrées, 30€ la carte saison.

**Adultes** : 3,5 € matin et après-midi, 30€ carte de 10 entrées, 70€ la carte saison.

Nous avons créé une **carte activité** à 12 € pour les personnes prenant des cours de natation, faisant de l'aquagym et autres cours du soir et pour toute entrée tardive à partir de 17h30.

De plus, la commune souhaite faciliter l'accès à la piscine pour les **familles de Monestier de Clermont en difficulté**, qui pourront bénéficier de **tarif préférentiel sur les cartes saison en fonction de leur quotient familial**. (carte à retirer en mairie sur justificatif)

De 0 à 300 : carte saison enfant 15 € et 35 € adulte

De 301 à 600 : carte saison enfant 20 € et 45 € adulte



## Embellir notre village :

Vous avez envie d'embellir notre village quelle que soit la saison ?

Un groupe de travail « Embellissement du village », dans le cadre de la commission Voirie - Travaux - Transports, propose une rencontre jeudi 19 juin à 16h à la mairie pour en parler.

Si vous n'êtes pas disponible à ce moment là et souhaitez pourtant participer, merci de prendre contact et de laisser vos coordonnées directement en mairie, ou par mail : [mairie@monestierdeclermont.fr](mailto:mairie@monestierdeclermont.fr)



## La Parenthèse des Aidants ouvre ses portes :

Le service autonomie du Conseil Général à Mens met en place un nouveau service à destination des aidants familiaux qui accompagnent au quotidien un proche âgé : **La parenthèse des aidants.**

Il s'agit d'un groupe de parole ouvert et permanent, organisé sur deux communes et à deux horaires différents, afin d'être accessible à tous les aidants, retraités ou en activité.

**Vous aidez un proche âgé (conjoint, parent, frère, sœur, ami) à domicile ou en établissement ?**

**Vous souhaitez échanger, en toute confidentialité, avec d'autres personnes vivant la même situation ?**

**Vous recherchez des informations pour mieux comprendre ?**

**Vous vous interrogez sur l'avenir ?**

**La Parenthèse des Aidants vous ouvre ses portes.**

- Une rencontre régulière avec d'autres aidants familiaux autour d'une tasse de café,
- Animée par une psychologue spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées,
- Gratuite et sans inscription, que l'on peut suivre à son rythme, que l'on soit retraité ou encore en activité
  - A Mens : tous les 3èmes lundis du mois, de 14h à 16h, à la Maison du Territoire du Conseil Général à Mens (Lotissement le Passiflore)
  - A Monestier de Clermont : tous les 3èmes jeudis du mois, de 18h à 20h,  
à l'annexe de l'EHPAD de l'Age d'Or.

**Les premières rencontres auront lieu :**  
à Mens les lundis 19 mai et 16 juin à 14h,  
à Monestier de Clermont les jeudis 22 mai et 19 juin à 18h

## Le SEL s'est endormi, réveillons-le !

**SEL : c'est le Système d'Echange Local, une association de gens du Trièves qui se proposent les uns aux autres, en réseau, des biens ou des services, qu'on s'échange sans argent mais avec une monnaie fictive, les "noix"; ce n'est pas du troc "je te donne et tu me donnes", mais du troc en réseau : Jean donne à Jeanne ses pommes de terre, Jeanne donne à Jules des leçons de violon, Jules aide José à repeindre sa maison, José donne à Jean un ordinateur etc. Chaque membre a un carnet où il note les échanges et le décompte des noix, le prix des échanges est fixé de gré à gré. On fait de temps en temps une journée collective, par exemple pour presser 500 litres de jus de pommes. Il faut bien sûr un effort un peu constant d'un ou deux animateurs pour que cela fonctionne et se développe. La pratique d'une réunion mensuelle le 7 du mois (formule intelligente parce que cela tourne sur tous les jours de la semaine, et quand ça tombe un samedi ou un dimanche on mange ensemble le samedi soir) s'est un peu perdue et c'est ce que nous aimerions bien relancer.**

**Les frais de fonctionnement sont couverts par une cotisation annuelle de 5 euros pour une personne ou un ménage par année civile. Les personnes présentes inscrivent une liste de services qu'elles peuvent effectuer et de demandes ; une mise à jour des offres et demandes est faite régulièrement .**

### À Noter sur votre Agenda :

- Journée collective le vendredi 20 juin 2014 à partir de 13H30 chez Béatrice de Hautecloque – à Rivoiranche – pour divers travaux extérieurs .
- Réunion SEL le lundi 7 juillet 2014 de 18H30 à 19H30 chez Béatrice de Hautecloque à Rivoiranche – Saint Paul les Monestier.
- Réunion SEL le Jeudi 7 août 2014 de 18H30 à 19H30 chez André Leenhardt à Mens.

Pensez au co-voiturage pour les réunions ou les journées collectives  
Contact : Véronique Lety : 04 76 34 93 88 : André Leenhardt : 04 76 34 60 22

## Dispensaire Animalier de Grenoble :

Situé au 169 Cours de la Libération à Grenoble, ce dispensaire de la SPA vous permet, entre autre, de faire opérer votre chat si vous êtes en situation de difficultés financières.  
Pensez-y ! Tel : 04 76 09 43 67



## Nos amies les abeilles...

Chaque année au printemps, nous pouvons être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques : installation entre fenêtres et volets, arrêt d'un essaim dans un arbre... Pour traiter rapidement ce désagrément naturel, Etienne Camus, apiculteur à St Paul les Monestier, très actif dans la vie de notre village, se chargera de la récupération de l'essaim. Il peut être contacté au 06 49 03 66 81.

## Les Rendez-vous du mois de juin :

### ► Fête de la musique le 21/06/2014

En attendant de pouvoir préparer l'année prochaine une « grosse » fête de la musique, le tout jeune Comité d'Animation, soutenu par la Commission d'Animation municipale, proposera cette année d'amener d'agréables moments musicaux dans différents endroits publics : camping, parc de la mairie, à partir de 13h30.

Au programme : 'Ben et son jugband' : trio acoustique (contrebasse - banjo - washboard), le Zarn trio :(soubassophone, clarinette, banjolélé, duo banjolé - clarinette, duo basse électrique - batterie ... suivis de l'orchestre de l'AME.

Un goûter avec buvette sera proposé dans le parc de la Mairie.

Le soir, les restaurants et bars prendront le relais avec leurs propres animations musicales pour vous offrir une belle soirée.

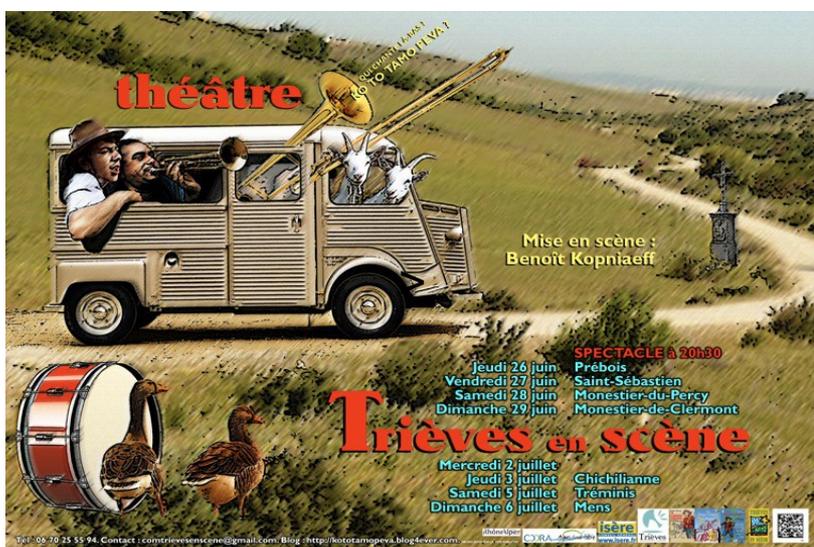


Dessin offert par Alexis Girodengo, Illustrateur à Monestier de Clermont, 91 Grand Rue. Tel: 06 25 43 78 29

### ► Spectacle de Trièves en Scène le 29/06/2014, à l'ancien gymnase

Trièves en Scène et sa troupe reviennent cet été jouer sur les places des villages du Trièves, avec un grand spectacle populaire et surprenant :

**KO TO TAMO PEVA ?**  
**"Qui chante là-bas ?"**



1983. Un croisement perdu au milieu de la campagne. Perhan, jeune serbe sans le sou, est amoureux d'Ida, la fille du gargantuesque Dardan, chef de la famille Topalovic. Cette dernière a une entreprise florissante de pompes funèbres. Mais rien n'est simple. Il faudra faire avec la misère, un parrain au grand cœur, des gamins pleins de ressources, des musiciens en panne, une mallette disparue, un mariage au revolver, une grand-mère un peu magicienne, beaucoup de débrouille et pleins d'ennuis... Du haut des gradins, vous verrez arriver une trentaine de comédiens, un orchestre et d'étonnants véhicules qui mèneront une folle sarabande.

Partageons ce moment très festif en toute convivialité ! Les organisateurs locaux, comité d'animation ou association, vous proposeront buvette et petite restauration.

Le spectacle commence à 20h30  
Tarifs : 10 € / 6 €

Contact : [comtrievesenscene@gmail.com](mailto:comtrievesenscene@gmail.com)  
Tél : 06 70 25 55 94  
Blog: <http://kototamopeva.blog4ever.com>  
Facebook : Trièves En Scène



Après le spectacle, des musiciens ouvrent le bal, vous invitent à bouger, danser, faire la fête :

le 26 juin à Prébois, Papanosh  
le 27 juin à Saint-Sébastien, Papanosh  
le 28 juin à Monestier-du-Percy, Steff and TSK  
le 29 juin à Monestier-de-Clermont, Ainsi Danse  
le 2 juillet à Sinard, D'Un Commun Accord  
le 3 juillet à Chichillianne, les Zhyppos  
le 5 juillet à Tréminis, Mister 1000 et Hurricane Ramirez  
le 6 juillet à Mens, Mister 1000 et Hurricane Ramirez.

## Le temps des balades ...

Avec l'arrivée des beaux jours, vous aurez peut-être envie de vous « refaire » les jambes avant les grandes randonnées de l'été ? Ou simplement vous aérer autour de notre village ? Nous vous proposons de (re)découvrir le sentier de **La Crête des Bois**

### **La Crête des Bois**

Sentiers à retrouver sur la carte « Promenades et randonnées en Vercors Trièves » éditée par le Parc Naturel Régional du Vercors Dénivelé +370m - Distance 16 km -

**Randonnée Pédestre** : Durée 4h, Difficulté Moyenne

**Randonnée VTT** : Durée 3h, Difficulté Moyenne

### **Attraits de l'itinéraire**

Promenade à travers la forêt qui vous permettra d'apercevoir le majestueux Mont Aiguille et les falaises du Vercors.

Altitudes : Monestier de Clermont 840 m / Crête des Bois 1050 m

### **Descriptif**

De la gare de Monestier de Clermont, rejoignez la Grand Rue et tournez à gauche au rond point. Suivez la RN 75 sur 100 mètres puis prenez le chemin Ferrier sur votre gauche jusqu'à la « Croix de Fraïsse ». Juste après la ferme de Ferrier vous pourrez admirer le Mont Aiguille sur votre droite ainsi que le ravin du Baconnet. A la « Croix de Fraïsse », prenez à gauche vers le « Col de la Sée », puis en suivant le balisage vous arriverez jusqu'aux « Jaillets » en longeant plus ou moins la crête des bois. Plusieurs sentiers balisés peuvent vous ramener plus rapidement à Monestier de Clermont si vous le souhaitez. Sinon, aux « Jaillets » tournez à gauche vers « La Motte ». Vous pourrez prendre le temps d'admirer les falaises du Vercors avant de redescendre vers la RN75 et atteindre Monestier de Clermont par « Le Stade ». Traversez la nationale 75, passez sous la voie ferrée et tournez à droite. Suivez le chemin de fer jusqu'au prochain passage par-dessous à droite pour rejoindre le chemin de la Lauzère et le château de « Bardonenche ». Descendez jusqu'à la Grand Rue et tournez à gauche vers le sud jusqu'au prochain rond point où vous prendrez encore à gauche pour rejoindre la gare de Monestier de Clermont.

## ... et des petits plats d'été :

Pour finir en beauté ce bulletin municipal, Brigitte Jacob (alias Bibi) nous propose sa recette gourmande :

### **La Tarte Multicolore, façon Bibi** (Pour 6 personnes)

- Pâte brisée ou feuilletée
- 1 reste de ratatouille
- 8 anchois à l'huile
- 300g de crème liquide
- 3 œufs
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate
- Sel, poivre, origan



Beurrer un moule, étaler la pâte brisée. Laisser reposer 10 minutes au réfrigérateur.

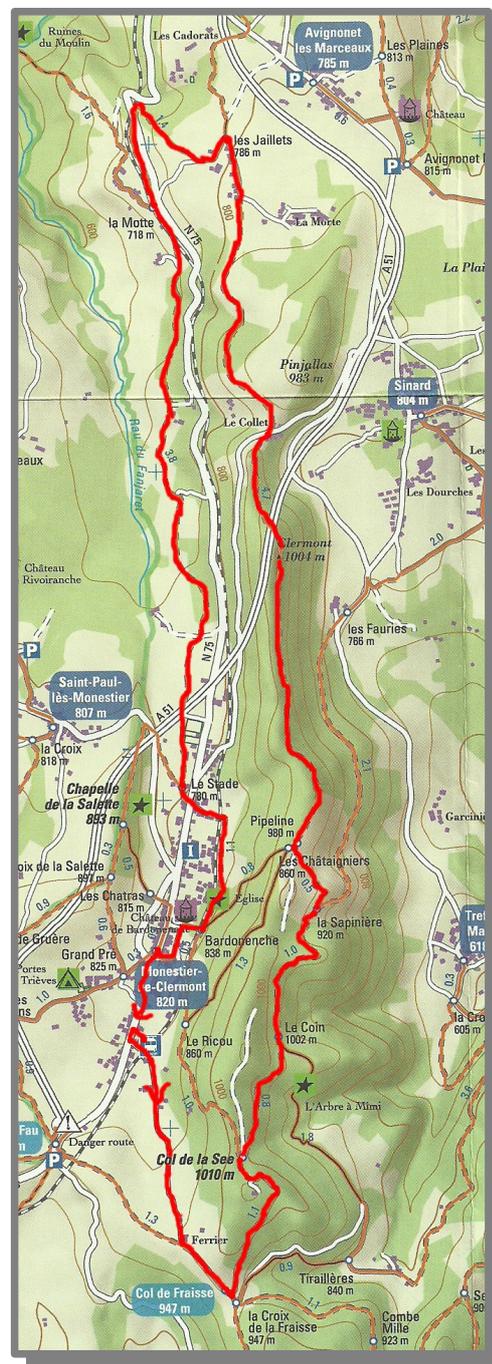
Dans un saladier, mettre 3 œufs et la crème. Battre le tout.

Ajouter une cuillerée à soupe de concentré de tomates et 8 anchois coupés en morceaux.

Répartir le reste de ratatouille sur la pâte, verser par dessus la préparation et ajouter l'origan.

Mettre au four, cuire 30 minutes, thermostat 7 (210°)

Bon appétit !



**La Vie Monétérone**  
**Mairie**  
**38650 Monestier de**  
**Clermont**

**Directeur de la publication :**  
**René Chalvin**

**Directrice de rédaction :**  
**Chrystel Riondet**

**Comité de rédaction :**  
**Jeanne Lucsanszky**  
**Laurent Viillard**  
**Marc Delmas**